



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MARS 2023

L'assemblée générale annuelle ordinaire est ouverte par le Président, Jean-Luc Dogon, à 18 heures 30. Le député Fievet, le sénateur Mouiller, Monsieur Marolleau, président de l'Agglo 2B et maire de Mauléon, ainsi que Madame Barbot, marie-déléguée de Rorthais, sont excusés.

La fiche de présence jointe mentionne les noms des membres présents (31) et des membres représentés (15) qui ont donné un pouvoir régulier. Le quorum est atteint (46 présents ou représentés / 61 membres).

L'assemblée générale se déroule conformément à l'ordre du jour, qui a été adressé aux membres avec leur convocation également jointe au présent.

RAPPORT MORAL

Le rapport moral présenté par le président, Jean-Luc Dogon, est joint au présent.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est présenté par le trésorier, Guy Maltaverne.

Les tableaux relatifs à la situation bancaire, au grand livre, au compte de résultat, au bilan et aux amortissements sont joints au présent.

Le résultat de l'exercice 2022 est négatif de 38.826,70 euros. Ceci s'explique par notre autofinancement des kit n°2, n° 3 et des diverses instrumentations et options acquises cette année pour la construction du Savannah. Sans ces dépenses, notre résultat aurait été quasiment équilibré avec un résultat négatif de 43,69 euros.

Pour 2022, l'exploitation de l'Océanair et de l'Ikarus s'équilibre. S'il y a eu des dépenses d'entretien importantes pour l'avion (10.938,59 euros), il n'y en n'a pas eu beaucoup pour l'Ikarus. Au total l'exploitation des deux appareils dégage un résultat de 20.609,49 euros dont il faut déduire environ 18.900 euros pour la consommation de 9.000 litres de carburant.

Au 31.12.2022, nous disposons de 18.779,75 euros en banque. Compte-tenu des comptes-pilotes positifs pour un montant de 9.888,93 euros, notre situation de trésorerie s'établissait donc à 8.890,82 euros (contre 47.717,52 euros au 31.12.2021).

Nous disposons actuellement d'un stock de carburant de 4500 litres environ. Nos disponibilités ne nous permettent pas de refaire un plein complet à court terme mais nous devons considérer que notre situation financière reste saine puisque nous avons largement autofinancé la construction du Savannah (pour laquelle nous n'avons plus à rembourser que 17.000 euros environ). Avec la facture de peinture, le budget total s'établira autour de 65.000 euros. Pour rappel, l'appareil neuf sans instrumentation ni option coûte 20.000 euros de plus environ. D'autre part, lorsque le Savannah sera en exploitation, la vente de l'Ikarus (dont le prêt pour l'acquisition est entièrement remboursé) reconstituera notre trésorerie (prix attendu 32.000 euros). Enfin, nous continuons de rembourser sans difficulté le prêt pour le réentoilage de l'Océanair (nous n'avons plus à rembourser que 4.700 euros environ).

Merci à notre trésorier, Guy, qui consacre beaucoup de temps à la tenue de la comptabilité de notre club.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

POINT SUR L'ENTRETIEN MECANIQUE AVION ET ULM

Le rapport établi et présenté par Jean Leclair est joint au présent.

L'ensemble des membres de l'aéroclub présents remercient chaleureusement Jean Leclair et Félix Préaud pour leur engagement, ainsi que les pilotes qui viennent volontiers apporter leur aide comme Jean-Pierre Marquis. Il est certain que le fait qu'ils assurent l'entretien mécanique des appareils contribue en tout premier lieu à la réussite de l'aéroclub.

Notre président se réjouit de l'animation créée par l'atelier de construction du Savannah auquel participent régulièrement plusieurs membres autour de Jean et Charles Boury. Il ne veut pas les citer pour être sûr de n'en oublier aucun mais les remercie tous sincèrement car cette activité. Avec les repas conviviaux pris en commun les mardis et samedis midi, elle contribue largement à l'ambiance amicale très vivante du club.

POINT SUR L'ACTIVITE AVION ET ULM

Notre instructeur avion, Frédéric Boisard, a présenté l'activité avion.

203 heures de vol ont été effectuées avec l'Océanair en 2022 soit 25 % de moins qu'en 2021. Ceci s'explique par l'immobilisation de l'avion pendant presque 3 mois.

127 heures ont été effectuées hors instruction (contre 142 en 2021) et 76 en instruction (contre 128).

10 élèves pilotes ont suivi la formation en 2022, 1 a obtenu son théorique PPL : Axelle.

Notre instructeur ULM, Jean-Pascal Wipf, a présenté l'activité ULM.

221 heures de vol ont été effectuées avec l'Ikarus en 2022 (12 % de moins qu'en 2021) dont 92 hors instruction (contre 100 en 2021) et 152 en instruction (contre 152 en 2021).

8 élèves ont suivi la formation, 1 a obtenu son brevet (Mathieu qui a depuis également l'emport de passagers).

Les rapports synthétiques des instructeurs sont joints au présent.

Les deux instructeurs rappellent que le règlement intérieur de l'aéroclub stipule que tout pilote se doit de faire un vol en double s'il n'a pas piloté depuis plus de 3 mois. Et qu'en tout état de cause, ils se tiennent toujours à la disposition des pilotes désireux de faire un vol de remise en main, d'entraînement et de perfectionnement. Ces vols contribuent à la sécurité.

Frédéric Boisard donne différentes informations relatives à la sécurité des vols. Sa présentation est également jointe.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ont été élus ou réélus en 2020 et sont à renouveler en 2023 : Jean Leclaire, Guy Maltaverne et Sébastien Pelletier.

Tous les 3 ont fait acte de candidature pour être renouvelés dans les fonctions d'administrateurs. Pierre Guilbot a également présenté sa candidature. Il y a donc 4 candidats pour 3 postes à pourvoir. Dominique Ferrière offre de démissionner si quelqu'un accepte le poste de secrétaire, mais aucun administrateur en fonction ni aucun des candidats ne le souhaite. Dans ces conditions, Pierre renonce et Jean, Guy et Sébastien sont élus à l'unanimité.

Les 15 membres du conseil d'administration pour l'année 2023 sont donc inchangés (par ordre alphabétique) : Richard Bellion, Frédéric Boisard, Charles Boury, Jean-Luc Dogon, Dominique Ferrière, Pierre Guillaume, Jean Leclaire, Nicolas Loiseau, Guy Maltaverne, Jean-Pierre Marquis, Sébastien Pelletier, Hubert Quiles, Philippe Robin (membre de droit pour l'Agglo2B), Pascal Villemonteix et Jean-Pascal Wipf.

Le bureau sera élu à l'occasion de la prochaine réunion du conseil d'administration qui se tiendra le 7 avril 2023.

ACTIVITES 2023

L'année 2023 sera bien sûr marquée par la mise en vol du Savannah qui marquera dignement les 40 ans de notre club que nous prévoyons de célébrer lors d'une journée portes ouvertes à l'occasion des prochaines journées du patrimoine, le dimanche 17 septembre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée générale ordinaire est close à 19 heures 50. Dont le présent procès-verbal a été établi ensuite et signé par le président et le secrétaire.

Le président,



Le secrétaire,

